

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 580
34 - Hérault
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Béziers

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU LITTORAL DES ORPELLIÈRES.

Objet : l'objet principal de l'association est la : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENTL'association a pour objet toutes actions qui contribuent au nettoyage et à la propreté des plages du littoral Biterrois ; sensibilisation des usagers, opérations de ramassage d'objets échoués pour élimination ou recyclage, et toutes autres opérations qui contribuent au respect de la nature en accord avec les collectivités locales et associations de sauvegarde de l'environnement ; accomplir, par ses propres moyens ou avec le concours des associations qu'elle fédère, ou avec toute autre aide, toutes actions en vue d'étudier, de faire connaître, de protéger ou de reconstituer : la nature et l'environnement en général, et notamment la faune et la flore, terrestres et aquatiques ; les espaces boisés, forestiers, agricoles, naturels sous quelle que forme que ce soit ; le littoral, marin ou lacustre, les marais, étangs et autres zones humides ; le milieu marin, les fleuves, rivières et lacs et la qualité de leurs eaux ; les sites et paysages, le domaine public sous toutes ses formes, le patrimoine historique, archéologique, culturel ; la sécurité des personnes et des biens, l'équilibre entre les espaces naturels, agricoles et urbains, pour promouvoir la qualité de vie et le développement durable ;

Siège social : CENTRE MER & SOLEIL, chemin des Orpellières, 34410 Sérignan.

Site internet : <https://www.facebook.com/AssOrpellieres/>.

Date de la déclaration : 9 octobre 2017.